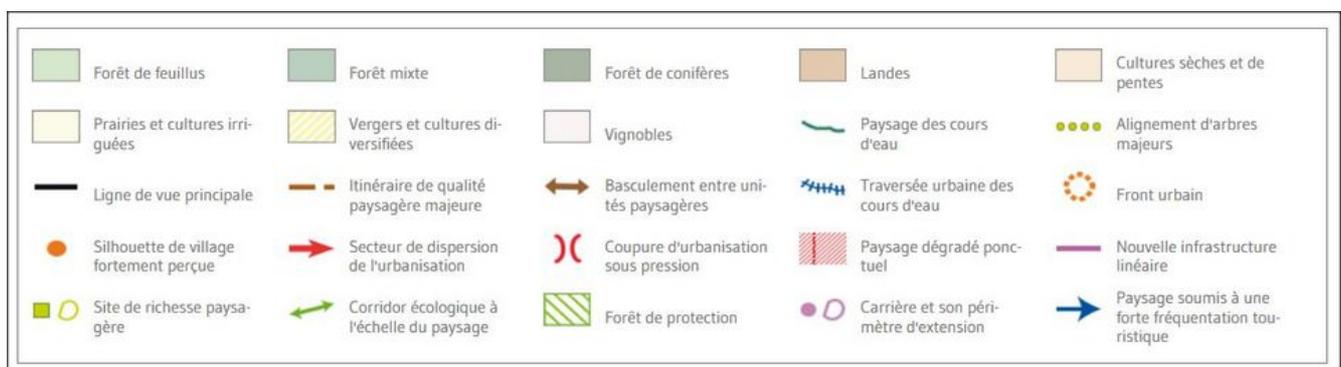


Les enjeux paysagers de la vallée de la Durance

Un paysage ouvert à des évolutions futures

La pression de l'urbanisation est très forte autour d'Avignon, Cavaillon, Pertuis et des villages qui bordent la vallée. Les transformations récentes ont aussi concerné les infrastructures. La gestion des terres agricoles constitue un enjeu principal : de nombreuses friches sont présentes.



Cliquer sur l'image pour avoir un aperçu



Gérer durablement les grandes structures du paysage

Cette unité comprend peu de boisements, à l'exception des versants qui en marquent les limites. Le maintien de certains boisements représente un enjeu écologique et paysager. Le risque incendie est prégnant notamment du fait de l'urbanisation de ces espaces.

L'agriculture est toujours très présente et productive. Peu d'évolutions majeures devraient concerner l'occupation agricole. On note des plantations de peupliers qui peuvent occulter des points de vue, mais leur impact devrait rester limité. Les secteurs les plus sensibles sont les zones périurbaines des agglomérations. La gestion agricole y est parfois très soignée : maraîchage, vergers, jardins familiaux, ..., mais

ce sont des secteurs fortement convoités, en concurrence avec d'autres occupations. L'affirmation d'une politique de soutien à l'agriculture périurbaine constitue un enjeu important. La « ceinture verte » d'Avignon, espace agricole de proximité pour la ville, a été fortement réduite. On constate des difficultés dans certains secteurs, liées notamment à la structure du foncier (morcellement des propriétés) : de nombreuses friches sont présentes. L'espace agricole est déstructuré par les extensions et le mitage urbains ainsi que les friches spéculatives ; le risque inondations préserve certaines portions.

— La Durance et sa ripisylve abritent une grande richesse d'espèces végétales et animales, essentielle pour la biodiversité de la région : il s'agit d'un lieu d'échange et de cohabitation entre Alpes et Méditerranée, un couloir pour les oiseaux migrateurs. Plusieurs arrêtés de Biotope protègent ce patrimoine écologique. Le document d'objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000 de la Durance, élaboré par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance, a été approuvé par arrêté préfectoral en juin 2012. Les ripisylves des affluents ont été souvent réduites par les aménagements urbains et agricoles. Elles ne sont parfois plus lisibles dans le paysage comme un couloir continu ; de ce fait elles ont également une moindre valeur écologique. Leur préservation et leur reconstitution sont des enjeux d'avenir. Ces cours d'eau offrent une potentialité pour des cheminements doux, l'accessibilité pour les piétons peut être développée. Des plans d'eau de loisirs ont été aménagés sur d'anciennes gravières (Cadenet, Cheval-Blanc). Des aménagements ont été réalisés pour protéger et mettre en valeur la faune et la flore : observatoire ornithologique sur la retenue de Mallemort, arrêté de Biotope et parcours public à Saint-Estève (13).

••• À Cadenet un alignement de platanes est particulièrement notable le long la D973 : il donne à ce tronçon de route une qualité spécifique. A Lauris des plantations de micocouliers ont été réalisées sur un grand linéaire, également le long de la D973.

Valoriser les paysages fortement perçus

— Deux tronçons d'autoroutes offrent des vues sur ce territoire, avec l'enjeu spécifique de paysage vitrine : l'A7 depuis Sénas (Bouches-du-Rhône) jusqu'à Avignon et le Gard, l'A51 entre Pertuis et Mirabeau. La D973 permet de découvrir presque la totalité de cette unité paysagère.

• Les échangeurs autoroutiers sont des points d'entrée majeurs dans les paysages vauclusiens. La qualité de leurs abords et des perceptions qu'on a depuis ces lieux est à privilégier. Cette unité paysagère est desservie par plusieurs échangeurs : à proximité de Caumont-sur-Durance, Cavaillon, Pertuis et Sénas (Bouches du- Rhône).

↔ Les lieux de basculement entre deux unités paysagères sont à ménager. Entre la vallée de la Durance et le pays d'Aygues (voir cette unité), un passage est marqué par un resserrement du relief au niveau de la commune de Mirabeau. Un autre basculement est sensible entre Durance et Pays d'Aigues, au niveau de la commune de Mérindol : la D973 s'élève sur une terrasse de la Durance, soulignée par des boisements, et passe nettement d'un paysage irrigué à un paysage « sec ». Le passage vers la Plaine comtadine est marqué par un resserrement à l'aplomb du Petit Luberon.

Prendre en compte les enjeux paysagers liés à l'urbanisation et aux grands projets

⊙ Cet espace est soumis à de très fortes pressions : extension de l'urbanisation autour des agglomérations d'Avignon, Cavaillon, Pertuis, et aménagement de nouvelles infrastructures. Une urbanisation quasi continue s'étend de Cavaillon à Cheval-Blanc et, en rive gauche, vers Plan d'Orgon. De nombreux lotissements et de vastes zones d'activités ont été réalisés ; il est envisagé de les étendre encore. Depuis la chartreuse de Bonpas jusqu'à la rocade d'Avignon, un paysage déstructuré de zones commerciales et d'activités s'est développé le long de la RN7, créant une entrée peu avenante à la ville. La "ceinture verte" a été fortement

réduite, elle offre encore des espaces préservés, presque "secrets", très convoités. Il s'agit d'un des paysages les plus dynamiques du département, sur lequel une approche paysagère est particulièrement nécessaire et urgente.

➔ Ce territoire, à proximité d'agglomérations importantes (Avignon, Cavaillon d'une part, Aix et Salon d'autre part), est soumis à une pression d'urbanisation. Des lotissements se sont développés près des centres anciens et un habitat dispersé s'étend dans la vallée et sur les coteaux.

⌘ L'étalement urbain conduit à créer un continuum urbain entre certains bourgs, effaçant des frontières historiques et paysagères.

▨ De nombreuses zones d'activités et certains aménagements routiers ont été réalisés dans un objectif unique de fonctionnalité. Ils contribuent à une banalisation du paysage. Le paysage des entrées des grandes villes, est marqué par des zones commerciales et d'activités de moindre qualité paysagère.

Préserver les sites de richesse paysagère ou écologique

■○ Le site de la chartreuse de Bonpas est classé. Le site majeur de confluence du Rhône conserve toute sa puissance et sa magie, par son ampleur, les ouvertures visuelles qu'il crée, et son caractère encore sauvage, malgré les aménagements à proximité. Le site de la colline Saint-Jacques constitue un site de grande qualité paysagère. Le défilé rocheux de Mirabeau est un site naturel et historique majeur : il rencontre un plein essor au moyen âge (mise en place d'un bac et d'un droit de passage), la Durance est enjambée par un pont suspendu du XIXe et une chapelle (XIIe) la surplombe. Plusieurs de ces sites constituent d'ailleurs des portes d'entrée dans le département.

➡ Pour maintenir des corridors écologiques, certaines liaisons entre espaces naturels doivent être maintenues, renforcées ou recrées, comme celle entre Luberon et Alpilles via la Durance au niveau d'Orgon.

Les grands projets, enjeux paysagers à court terme

Ce territoire fait partie du PNR du Luberon (voir carte p. 115). De nombreux projets concernent ce territoire dans des délais plus ou moins proches, à titre d'exemple : nouveaux ponts à Cavaillon et Pertuis. Avignon et Caumont sont concernées par le SCOT du Bassin de vie d'Avignon. Le SCOT de Cavaillon, Coustellet, Isle sur Sorgue, en cours d'élaboration, couvre les communes de Cavaillon, Cheval- Blanc, Mérindol et les Taillades. Toutes les autres communes sont couvertes par le SCOT du Sud Luberon, à l'exception de Pertuis (communauté du Pays d'Aix).

●○ Plusieurs carrières et de nombreuses gravières sont en activité. Les alluvions récentes sont exploitées dans le lit de la Durance à Caumont, hors du lit mineur en 5 points à Cavaillon et Cheval- Blanc. Leur impact visuel est variable : la carrière de roche dure de Mirabeau, en versant, est très visible.

— À Avignon, la prolongation de la Liaison Est-Ouest (LÉO) est toujours en projet, son impact sur la "ceinture verte" d'Avignon serait majeur. À Pertuis, un contournement routier est projeté par le nord (unité du Pays d'Aigues).

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Hôtel du Département

Rue Viala - 84909 Avignon Cedex 09